

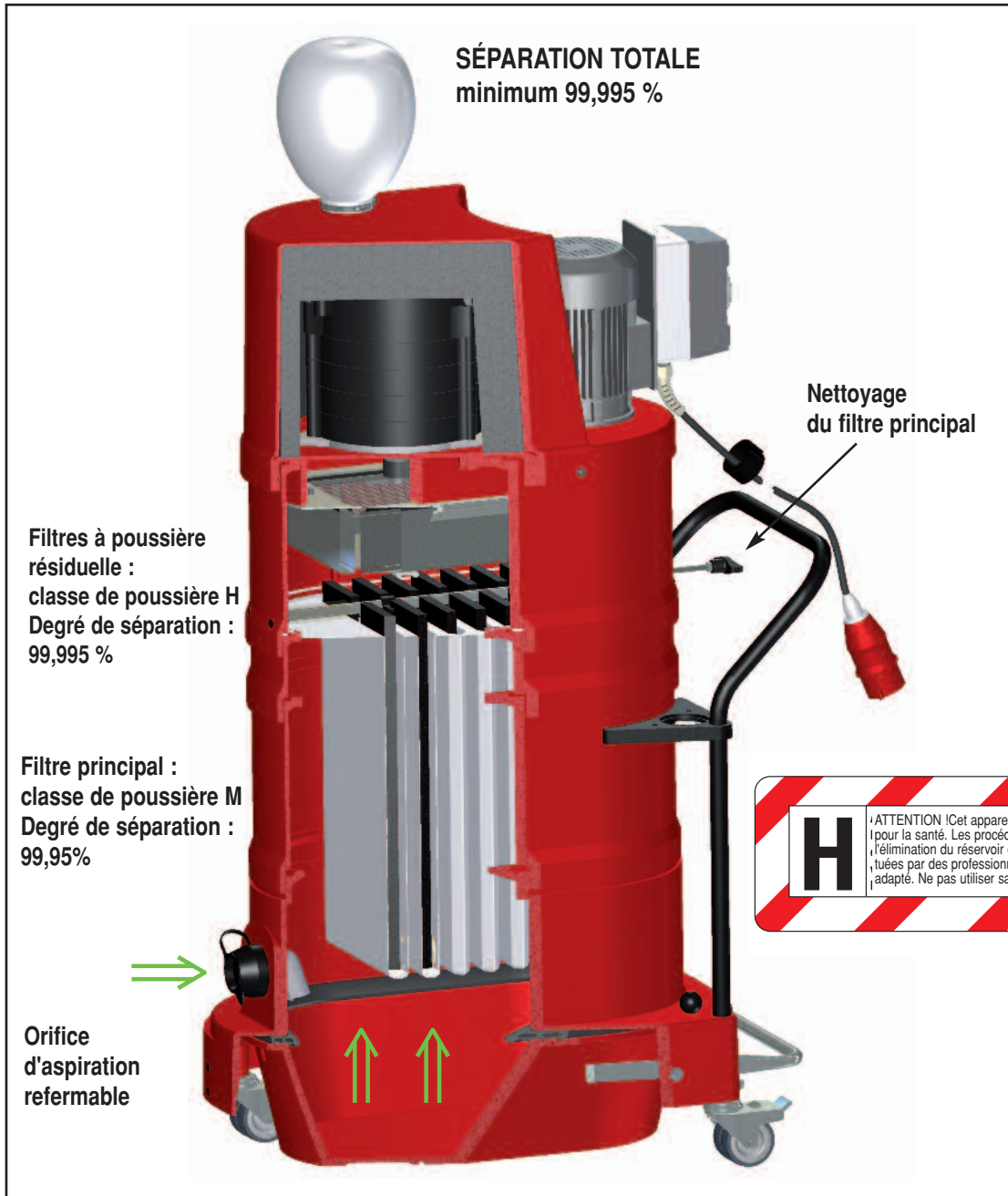
Aspirateurs pour classe de poussière H



Une sécurité sans faille

Ces aspirateurs industriels de la **classe de poussière H** sont contrôlés par IFA selon la norme EN 60335-2-69 et conviennent pour l'aspiration de poussières avec une limite d'exposition professionnelle, déposées, sèches et ininflammables, nocives pour la santé, ainsi que de poussières cancérogènes (conf. à la réglementation allemande sur les substances dangereuse § 35).

Sélection de "**Substances dangereuses sur le lieu de travail**" édité par IFA et qui sont classées comme "substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction" dans la classe de poussière H : **substances arsénieuses, aimante, goudron...**



C'est uniquement en association avec le filtre de classe de poussière M et le filtre à poussière résiduelle de classe de poussière H

qu'il est possible d'atteindre le taux de passage maximal exigé (ne dépassant par 0,005 %) par la directive TRGS 519 et la norme EN 60 335-2-69, Annexe AA !